

F. ROBERT & L. MORDEFROY
SELARL D'AVOCATS
44 Grande Rue – 25000 BESANCON
Tél. : 03.81.50.50.10 – Fax : 03.81.57.56.76
contact@rmavocats.net

DIRE AU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

2022146 GUIGON /

CAVOVENTES.FR

Tribunal Judiciaire de BESANCON
Juge de l'Exécution – Saisie immobilière

RG N° 24/00020

Audience d'adjudication du 10 janvier 2025 à 10 heures

Le cahier des conditions de vente et ses annexes ont été déposés au Greffe de la juridiction en date du 12 septembre 2024 sur saisie immobilière des biens suivants :

SUR LA COMMUNE DE BESANCON (25000)

Dans un ensemble immobilier en copropriété sis 84 rue des Granges, comprenant un bâtiment sur cour composé d'un rez-de-chaussée et 3 étages et un bâtiment annexe à usage de WC et bûcher, sol, aises et dépendances
Figurant au cadastre sous les références Section AC N° 154 - Lieudit « 84 Rue des Granges » d'une contenance de 2a 13ca

Les lots de copropriétés suivants :

Lot n° 1 Bâtiment A au rez-de-chaussée : une chambre, une cuisine et une salle de bains

Et les 120/1.000èmes des parties communes du bâtiment A

Et les 1.000/ 10.000èmes des parties communes de l'ensemble immobilier

Lot n° 9 Bâtiment B : une remise actuellement aménagée en terrasse

Et les 259/1.000èmes des parties communes du bâtiment B

Et les 51/ 10.000èmes des parties communes de l'ensemble immobilier.

Biens immobiliers acquis par CAVOVENTES.FR suivant acte établi le 24 février 2007 par Maître FEUVRIER, notaire à MAICHE, publié le 26 mars 2007 référence 2504P01 2007 P 2371

Etant précisé, s'agissant d'un immeuble soumis au statut de la copropriété institué par la loi n° 65-555 du 10 juillet 1965, que l'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi suivant acte de Maître VAUDREY, notaire à BESANÇON, en date du 21 octobre 1986, publié le 18 novembre 1986 volume 3595 numéro 5

Le présent dire a pour objet de faire part des informations complémentaires suivantes :

SUPERFICIE

Conformément au diagnostic technique établi le 3 septembre 2024, qui comporte par erreur la mention AC 90 sur le document établi par EXIM, diagnostiqueur, la superficie totale du lot n° 1 cadastré AC N° 154 est de : 17,520 m².

Le présent dire sera annexé au cahier des conditions de vente.

Fait à Besançon, le 11 décembre 2024